



Litige assurance remboursement

Par **dsds**, le **16/08/2015** à **16:21**

Bonjour, j'ai besoin de votre aide .

J'ai récemment été bousculé par un homme inconnu en marchant et je tenais ma tablette tactile dans les mains que j'ai ne n'ai évidemment pas pu retenir de tombée et l'écran c'est brisé, le tactile fonctionne encore mais pas toujours. je suis assuré civile via mon assurance multirisque habitation (axa) et à la (mae scolaire pour mon enfant), seulement aucune des deux n'est capable de me dire si on peut me la rembourser, la tablette à moins d'un an, c'était un cadeaux et je sais pas si la facture existe encore, je ne sais pas comment faire pour éviter les arnaque étant donné que je suis en froid avec mon assurance AXA qui à abusée sur des cotisations auto. J'ai vraiment besoin d'aide s'il vous plait. Merci pour vos réponses; cordialement

Par **Dominique Quali Axa**, le **17/08/2015** à **15:46**

Bonjour dsds,

Je suis Dominique et je travaille au service Qualité d'AXA France.

Le type d'évènement que vous décrivez n'est pas pris en charge par un contrat multirisque habitation classique.

Néanmoins, il existe une garantie complémentaire "pack numérique" qui peut éventuellement couvrir cet incident, selon les circonstances.

Je vous invite donc à vérifier les garanties optionnelles de votre contrat, et le cas échéant, à vous rapprocher de votre Service Clients.

Cordialement,
Dominique R
Qualité AXA France